

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu du conseil municipal du 03 Août 2018

L'an deux mille dix-huit et le 03 Août à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Ruffieu, légalement convoqué en date du 27 Juillet s'est réuni, en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Eric PILLARD, Maire.

**Présents** : Pierre BROUSSART, Chantal FAUTH, Corinne GONGUET, Alphonse GROBON, Yves JAY, Arlette MARCELAT, Madeleine MIDOL, Eric PILLARD, Christian SCALI, Marie-Dominique VIDAL  
Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Excusé** : Martine VARENNE, pouvoir donné à Madeleine MIDOL

**Elu secrétaire de séance** : Alphonse GROBON

ORDRE DU JOUR

1. Commune nouvelle
2. Questions diverses

OoOoOoO

1. Commune nouvelle

Le Maire introduit la séance en la présentant comme suit :

« Nous sommes réunis ce soir pour voir si éventuellement on rejoint une commune nouvelle il y a 3 possibilités. La première c'est voter si on veut rejoindre une commune nouvelle et ensuite on choisira cette commune nouvelle. Il y a deux possibilités soit la commune de Haut Valromey, soit les communes du bas, Lompnieu, Sutrieu, Vieu, Belmont Luthézieu et Champagne. La première que nous avons à voter c'est celle de rester seule »

M. Midol : « On a rencontré les maires du Haut, vous êtes allé à la réunion de celles du Bas, on a maintenant assez d'informations pour faire un choix »

P. Broussart : La décision est très importante pour la commune et je voudrais que mes propos ne soient ni tronqués, ni déformés par rapport à l'argumentation que je vais faire. Donc j'en ai fait un document pour que l'intégralité de mes propos soit repris dans le compte rendu de la réunion. Par rapport à cela je vais vous faire la lecture et je vous fais donc passer ce document pour que nous puissions en débattre.

E. Pillard : Non mais attendez je suis d'accord avec vous, mais pour l'instant on passe au vote pour savoir s'il y a un choix. Pour l'instant il n'y a qu'une seule commune.

P. Broussart : Moi je défends mon choix

E. Pillard : Oui mais la première des choses c'est de passer au vote pour savoir dans un premier temps si l'on reste seul ou si on rejoint une commune nouvelle et ensuite on vote pour faire le choix de la commune nouvelle.

P. Broussart : Comme vous voulez

E. Pillard : Non c'est pas comme vous voulez. C'est comme ça que ça se fait.

P. Broussart : Alors quels sont vos arguments pour décider de l'indépendance de la commune.

M. Midol : ça fait déjà combien de réunions qu'on débat là-dessus ?

P. Broussart : Donnez-moi une argumentation car je devais être absent aux précédents conseils

E. Pillard : Non, mais des arguments, quel argument est-ce que l'on a ?

Yves Jay : Autour de cette table ce ne sont que des individualités qui ne représentent pas la commune. Moi j'ai été élu en 2014. On n'a jamais parlé commune nouvelle. Donc moi ce soir je vote pour 2020 parce que je veux l'avis des Ruffiolans. Et la seule façon de l'avoir c'est les élections. Puisqu'on ne peut pas faire un référendum. Moi c'est clair c'est 2020. »

P. Broussart : C'est-à-dire les élections, ça veut dire quoi ?

Yves Jay : Les élections c'est là pour ça. Ça veut dire que quand il y aura les élections, à ce moment là il va falloir que les gens de Ruffieu fassent deux listes ou trois listes, ceux qui sont pour le Haut Valromey soit on va ...

P. Broussart : Il me semble assez curieux que cela fait quatre ans que l'histoire de la fusion commune nouvelle est sur la table, il n'y a jamais rien eu de fait dans ce sens.

E. Pillard : Si si en 2015 on avait refusé

P. Broussart : Yves tu as dit que tu voulais l'avis des Ruffiolans, tu pouvais le demander pendant les quatre ans, ça n'a jamais été fait et aujourd'hui tu décides eh bien non on va jusqu'en 2020. Première chose. Deuxième chose : en 2020 tu vas faire quoi ? Tu ne pourras pas fusionner. Personne ne t'acceptera. Il faut être clair tu ne vas pas débarquer à 11 conseillers de Ruffieu sur l'une ou l'autre des communes.

E. Pillard : Le débat ne sera fait que si l'on souhaite la fusion

P. Broussart : Là, vous êtes en train de noyer le poisson, ça c'est clair

E. Pillard : On est ici pour décider on n'est pas revenu dessus. M. Broussart on a pris deux délibérations pour rester seuls pour l'instant on est revenu dessus à votre demande. On l'a fait. On a rencontré la commune nouvelle du Haut Valromey, vous êtes allé à la réunion de celles du Bas. On a posé la question. On pouvait très bien rester comme c'était. Le conseil municipal avait pris une décision, on a voté contre le rassemblement à la nouvelle commune. C'était la démocratie. On l'avait voté. Donc après on pouvait très bien en rester là et pas en reparler. On en reparle aujourd'hui. La question elle est on doit voter oui ou non pour un rapprochement. Donc la première chose on va voter pour un rapprochement oui ou non.

C. Fauth : Moi j'aimerais bien dire quelque chose. La situation est complètement différente de la situation que vous avez eue en 2015 quand vous avez décidé de rester tout seul. Parce qu'à ce moment là il y avait un groupement qui se faisait, c'était le regroupement du Haut. Maintenant on est dans quelle situation ? On est dans la situation où il y a le Haut Valromey qui s'est constitué et il y a les autres communes du Bas, que vous avez citées, qui se réunissent et qui veulent fusionner également. Ce qui veut dire que Ruffieu serait la seule commune de cette partie du Valromey, peut-être avec Talissieu.

E. Pillard : Pour l'instant les communes n'ont pas voté. Ils vont voter au mois de septembre. Personne ne peut savoir s'ils vont fusionner ou pas.

C. Fauth : C'est quand même bien avancé. Donc ce qui veut dire que Ruffieu serait la seule commune qui resterait seule. Ce qui est une situation complètement différente par rapport à celle de 2015. Ça c'est le premier point. D'autre part si on attend 2020 comme dit Y. Jay on va avoir de très gros inconvénients et je crois que tout le monde en est bien conscient et tous les Ruffiolans en sont bien conscients parce que, il y aura d'une part la commune qui existe déjà qui sera de plus en plus intégrée parce qu'on ne va pas y aller en 2020. On va voter en 2020 mais c'est en 2020 qu'on pourrait éventuellement rejoindre. Et il y aura comme l'a dit P. Broussart le problème des conseillers. On nous a bien dit et c'est clair et net que la commune par exemple de Haut Valromey considérerait avec beaucoup plus de réticence de nous intégrer après 2020 parce qu'ils auront dix neuf conseillers et que nous on s'amène avec 11 conseillers pour cinq ans ou quatre ans ça va pas du tout les arranger et c'est très compréhensible. Je crois que tout le monde est bien d'accord là-dessus. Donc s'il y a un regroupement, qui à mon avis est absolument indispensable, on a parlé de demander à la population, je sais très bien qu'en 2015 il y a beaucoup de personnes et on n'a pas consulté la population et beaucoup de personnes dans la population qui n'était pas d'accord avec la décision de rester seule. Moi en tant que conseiller j'ai pris sur moi de discuter avec énormément de personnes du village et tout le monde est bien conscient que rester seul c'est de la folie pure sur le plan financier et sur d'autres aspects d'organisation également. Voilà ça c'est mon avis je l'ai dit.

E. Pillard : Si on devait rester seul, ça c'est l'histoire qui pourra nous dire. Ça on sait pas. Peut être qu'en se rapprochant, c'est peut être une chose qu'on aura mal faite. On peut pas le savoir à l'avance. C'est pas possible. Aujourd'hui il y a quelque 35 000 et quelques communes, pas toutes les communes sont pas rapprochées. Des communes comme celles de Ruffieu il y en a beaucoup et elles n'ont pas parlé de rapprochement plus que ça.

C. Fauth Oui Monsieur le Maire mais en attendant nous sommes seuls parmi deux entités.

E. Pillard : Il y a un vote. On est revenu. On en a discuté. Pour l'instant on n'a pas voté. On peut pas dire ce qui va se passer. On vote. Par contre le vote qui a eu lieu en 2015 il est à respecter vous dites que vous comprenez pas. Le vote il est là contre cinq ou sept ou huit je ne me souviens plus, mais il est à respecter.

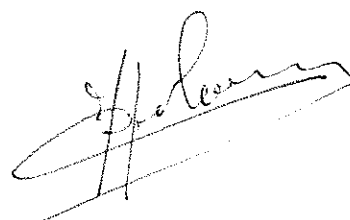
Puisqu'on est revenu dessus on aurait très bien pu entériner l'affaire. On a voté on en parle plus

A. Marcelat : Cette fois on a peut-être plus étudié le problème à fond. On a mis les avantages, les inconvénients. On a des éléments qu'on n'avait pas avant.

E. Pillard : Je trouve qu'on n'a pas plus d'éléments parce que ils sont venus l'autre jour, l'autre soir, effectivement mais c'était tout beau tout rose. Moi j'avais noté trop beau trop rose. C'était oui venez avec nous, c'est formidable

C. Gonguet : Ils n'ont pas dit qu'il n'y avait que du positif. Ils sont satisfaits de leur choix

E. Pillard : A part un peu les employés communaux



A. Marcelat : Et même le Préfet en fait référence

E. Pillard : Oui, Oui après voilà

C. Fauth : La question ce n'est pas de savoir si c'est tout beau tout rose, la question c'est de savoir si Ruffieu reste seule. Si la commune va pouvoir s'en sortir. Vu nos finances et vu la situation je crois que c'est plus compliqué seule que d'aller sur d'autres communes.

A. Marcelat : 15% de moins par an en dotation

E. Pillard : Oui mais quand les communes se rapprochent il y a d'autres frais aussi. On ne peut pas parler comme ça.

A. Marcelat : Avec les autres on peut mutualiser, on peut faire des appels d'offre. A plusieurs on est plus forts que les petits.

P. Broussart : Après il y a des chiffres, il y a des éléments concrets et c'est pour ça que j'ai écrit ces éléments là, de façon à ce qu'on arrête de discuter un peu dans le vide en disant que c'était tout rose non ils n'ont pas dit que c'était tout rose.

E. Pillard : Eh bien on va pas discuter dans le vide on va passer au vote. Après on va voir comment ça va se passer

P. Broussart : Quelle est la question ?

A. Marcelat : A main levée ou bulletin secret ?

E. Pillard : A main levée. Question : Est-ce que Ruffieu doit rester seul ou se rapprocher des communes nouvelles ?

P. Broussart : Non on ne peut pas mettre deux possibilités pour répondre par oui ou non. Est-ce que Ruffieu reste seul ?

Y. Jay : On la pose comme ça et suivant le résultat....

C. Fauth : Qui est pour ?

M. Midol : Alors moi je vote deux fois oui. J'ai le pouvoir de M. Varenne

**Résultat du vote : Pour ou contre que Ruffieu reste seule :**

**Pour :** Y. Jay, M. Midol, E. Pillard, C. Scali, M. Varenne (pouvoir Midol), M.-D. Vidal.

**Contre :** P. Broussart, C. Fauth, C. Gonguet, A. Grobon, A. Marcelat,

Avec six voix pour et cinq contre, Ruffieu restera indépendante et ne s'associera pas avec d'autres communes.

A. Marcelat : Moi je démissionne

P. Broussart : Je démissionne également. Je note au passage que quelqu'un qui quitte la commune à la fin de l'année, prend part au vote pour une décision qui va engager la commune dans un avenir proche.

E. Pillard : Qui quitte la commune ?

P. Broussart : Madame Vidal. C'est annoncé sur le comptoir du secrétariat de la mairie.

Y. Jay : Moi j'ai une chose à dire, si la population est pour faire quelque chose je ferai ce que la population me dit.

P. Broussart : J'admire ta constance de décision.

Y. Jay : D'ailleurs ceux qui sont élus, quand vous avez posé votre candidature est-ce que vous avez dit : eh bien nous on est pour faire quelque chose ?

A. Marcelat : Pas plus tard qu'après la réunion avec les maires du Haut Valromey tu m'as dit en repartant que tu étais pour le rapprochement avec eux. Marie-Do également.

Le public présent manifestant et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 19h20mn

